
Centre de tri des recyclables secs ménagers : étude de programmation territoriale

Syndicat mixte d'étude pour l'élimination des déchets

32, boulevard Dupleix

29196 QUIMPER

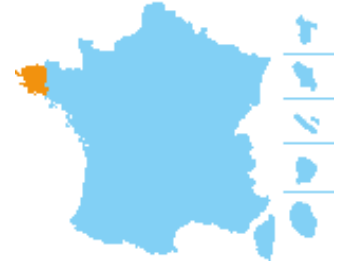
[Voir le site internet](#)

Vincent Garnier

v.garnier.symeed@finistere.fr

Auteur :

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE

L'étude de programmation territoriale concernant le tri des recyclables secs ménagers a pour objet de :

- réaliser un état des lieux,
- d'établir des scénarios de planification

afin de permettre aux collectivités territoriales de prendre des décisions en connaissant l'ensemble des données relatives au tri à l'échelle du département et à l'échelle nationale.

Cette action concerne uniquement le territoire Nord et Centre du Finistère en raison de l'existence du centre de tri de Fouesnant pour le territoire Sud. Cette organisation donnant toute satisfaction, les élus ont décidé de ne pas inclure ce territoire dans l'opération.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Sur le territoire Nord et Centre du Finistère :

- Optimisation du tri de la collecte sélective,
- Evolution positive des tonnages de collecte sélective,
- Amélioration des conditions de travail pour les personnels des centres de tri.

Résultats quantitatifs

Augmentation des tonnages de collecte sélective

Résultats qualitatifs

- Optimisation de la gestion du tri des recyclables secs produits sur le département :
 - création d'un centre de tri répondant aux nouvelles normes de santé au travail et de process de tri face à l'élargissement des consignes de tri
 - modernisation d'un centre de tri
 - 3 fermetures de centres de tri n'ayant pas de perspectives d'évolution
 - reconversion d'un centre de tri vers le tri des encombrants et déchets d'activités économiques
- Mise à disposition des collectivités territoriales des données relatives au tri.

MISE EN OEUVRE

Planning

- Démarrage de l'opération : 4^e trimestre 2010.
- Etat des lieux et scénarios de coopération territoriale : du 4^e trimestre 2010 à la fin du 1^{er} trimestre 2011.
- mise en oeuvre du nouveau schéma de tri : 2011- 2013

Moyens humains

Chargé de mission COT : 30 % Equivalent Temps Plein (ETP)

Moyens financiers

Marché d'études : 39 000 € TTC

Subventions :

ADEME : 20 %

Conseil Général du Finistère : 30 %

Moyens techniques

-

Partenaires mobilisés

ADEME

Eco-emballages

Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) de traitement

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Reproductibilité variable en fonction de la maîtrise d'ouvrage des centres de tri. En effet, il est difficile de faire ce type d'étude si la majorité des centres de tri est de maîtrise d'ouvrage privé.

Difficultés rencontrées

-

Recommandations éventuelles

- Bien définir les objectifs de l'étude en concertation avec les structures en charge du tri.
- Impliquer les EPCI de collecte et de traitement dans la définition de l'action et dans le suivi afin qu'ils s'approprient la démarche dès le démarrage de l'opération.

Mots clés

SIGNALETIQUE | COLLECTIVITES LOCALES | ADMINISTRATION PUBLIQUE | COLLECTE SEPEREE | AMELIORATION DES PERFORMANCES | ETUDE DE FAISABILITE | PAPIER | EMBALLAGE

Dernière actualisation

Octobre 2019

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

Contact ADEME

Administrateur OPTIGEDE

administrateur.optigede@ademe.fr

